

Délibération n°2019-01-15

Réf. Nomenclature « Actes » : 8.9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	70
Pouvoirs	13
Votants	83

L'an deux mille dix-neuf, le 7 mars à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 25 février 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Marilou Padilla-Ratelade est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Christophe Arfeuillère	à	Jean-Pierre Guitard	Jean-Paul Bourre	à	Martine Leclerc
Robert Bredèche	à	Philippe Roche	Danielle Coulaud	à	Jean Stöhr
Sandra Delibit	à	Marilou Padilla-Ratelade	Robert Gantheil	à	Jean Valade
Nathalie Le Gall	à	Jeannine Vivier	Bernard Maupomé	à	Serge Guillaume
Christiane Monteil	à	Pierre Chevalier	Sylvie Prabonneau	à	Pierre Coutaud
Jean Robineaux	à	Laurence Boyer	Catherine Lartigaut	à	André Alanore
Christine Rougerie	à	Joël Pradel			

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Michel Bourzat (Raymonde Fayette) ; Daniel Caraminot (René Lacroix) ; Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich) ; Didier Pénéoux (Gérard Loche).

- **Élus absents et non-représentés :**

Françoise Béziat ; Jean-Pierre Bodeveix ; Jean-Marc Bodin ; Christine Da Fonseca ; Geneviève Disdero ; Marc Fournand ; Pierre Fournet ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Xavier Gruat ; Dominique Guillaume ; Chantal Guivarch-Paisnel ; Cécile Martin ; Dominique Miermont ; Gérard Moratille ; Daniel Poigneau ; Marc Ranvier ; Jean-Pierre Saugeras ; Nelly Simandoux ; Jean-Michel Taudin.

Projet de restructuration globale de la médiathèque intercommunale Haute-Corrèze

Le président rappelle que le bâtiment qui accueille la médiathèque intercommunale à Ussel a été construit en 2001 et pose des problèmes réguliers d'étanchéité.

Une succession d'opérations de travaux a déjà été réalisée par la communauté de communes Ussel – Meymac Haute-Corrèze.

Une expertise a été réalisée par HCC sur le bâtiment par un cabinet d'architecte (Cabinet Bouchet à Clermont-Ferrand) en 2018. Pour lui, l'équipement est dans une situation critique aussi bien sur les plans physique (inconfort, danger, dégradation, etc.) et réglementaire (incendie, Personnes à Mobilité Réduite) que sur le plan de l'image de l'établissement auprès des usagers.

Il préconise une intervention urgente de travaux sur le gros œuvre du bâtiment (réfection complète des couvertures en zinc & des étanchéités, chauffage, climatisation, ventilation).

Pour pouvoir bénéficier de subventions sur ces travaux, les services de l'Etat demandent une feuille de route stratégique et opérationnelle à Haute-Corrèze Communauté, qui servira à la définition de la politique de lecture publique, au dialogue collectivités-Etat dans le cadre des demandes de financements et guidera les aménagements de la médiathèque.

Le service culture, sports nature, patrimoine travaille donc sur un Plan scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) en concertation avec les élus, les agents, le Centre de gestion 19, l'architecte et la DRAC de la région Nouvelle Aquitaine.

Cette feuille de route va permettre également de repenser l'aménagement intérieur de la médiathèque, de répondre aux attentes et besoins des usagers qui ont été relevés dans les enquêtes et diagnostics réalisés en interne en 2018.

Il est proposé en concertation avec les services de l'Etat de mener ce projet en trois phases :

- 2019 : travaux de gros œuvre,
- 2020 : travaux aménagements intérieurs,
- 2020-2021 : acquisition mobilier/ équipements.

Les trois phases du projet et le PSCES donnent le caractère global & structurant au projet de l'équipement et permettent l'octroi des subventions.


Le coût total prévisionnel du projet a été estimé par l'architecte conseil à 1 973 000 € H.T.

Plan de dépenses prévisionnelles

Nature des dépenses	2019	2020	2021	TOTAL
Etudes	200 000 €	90 000 €		290 000 €
Toiture terrasse et verrière : réfection complète des couvertures en zinc & des étanchéités	413 000 €			413 000 €
Autre travaux : chauffage, climatisation, ventilation	350 000 €			350 000 €

Délibération n°2019-01-15



Envoyé en préfecture le 13/03/2019
 Reçu en préfecture le 13/03/2019
 Affiché le 
 ID : 019-200066744-20190307-20190115-DE

Travaux aménagements intérieurs : électivité, sols, murs, aménagements espaces, signalétiques, ...		900 000 €		900 000 €
Acquisition mobilier et matériel / signalétique				
Frais de fonctionnement : frais de déménagement, etc.		20 000 €		20 000 €
Coût Total	963 000 €	1 010 000 €		1 973 000 €

Plan de financement prévisionnel du projet

Nature des financements	TOTAL	%
Etat DGD	888 000 €	45
Région	250 000 €	plafond
Département	50 000 €	
Europe Leader	50 000 €	plafond
Total financements publics	1 238 000 €	
Privés (préciser)		
Autofinancement	735 000 €	
Coût Total	1 973 000 €	

Après en avoir délibéré favorablement à raison d'une abstention et 82 voix pour, le conseil communautaire :

- **VALIDE** le projet ;
- **APPROUVE** le plan de financement tels que présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** le président à solliciter les subventions auprès du Groupement d'Action Local de Haute-Corrèze Ventadour (LEADER), de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Corrèze et de l'Etat ;
- **AUTORISE** le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision ;
- **AUTORISE** le président à signer les marchés correspondants (dont la consultation du Maître d'œuvre) et à accomplir toutes les démarches qui y sont liées.

A la majorité	
Votants	83
Pour	82
Contre	0
Abstention	1

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 7 mars 2019

Le président,
Pierre Chevalier

